



# Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

---

Province de Québec  
MRC Robert-Cliche  
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

## Avis public

### À tous les propriétaires et locataires d'immeubles de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Conformément aux dispositions de l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, avis public est donné par la soussignée greffière de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce qu'à la séance ordinaire du conseil qui sera tenue le 10 janvier 2022, à vingt heures (20h00) heure locale, la demande de dérogations mineures concernant des dispositions du règlement de zonage sera soumise au conseil pour approbation.

À l'occasion de cette séance, les personnes et organismes intéressés pourront se faire entendre relativement à cette demande en se présentant à l'hôtel de ville. Également, toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en transmettant ses observations par écrit au 843, avenue du Palais, Saint-Joseph-de-Beauce, G0S 2V0 ou encore par courriel à [d.maheu@vsjb.ca](mailto:d.maheu@vsjb.ca) **au plus tard le 10 janvier 2022**. Le conseil prendra connaissance desdites observations avant de statuer sur la demande de dérogations mineures.

#### Les dérogations mineures suivantes sont demandées :

Propriété située au 125, rue Drouin à Saint-Joseph-de-Beauce, numéro de lot 3 874 689 du Cadastre du Québec, zone H-54.3.

- Dérogation à l'article 196 du règlement de zonage n° 627-14 visant à augmenter la largeur maximale de l'allée d'accès à 11,5 mètres alors que la norme maximale est fixée à 7,5 mètres, permettant ainsi l'aménagement d'une aire de stationnement perpendiculaire à l'avenue Sainte-Thérèse.
- Dérogation à l'article 202 du règlement de zonage n° 627-14 visant à réduire la distance minimale entre la ligne avant de lot et l'aire de stationnement à 1 mètre alors que la norme minimale est fixée à 1,5 mètre, permettant ainsi l'aménagement d'une aire de stationnement parallèle à l'avenue Sainte-Thérèse.

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce  
Ce 14<sup>e</sup> jour de décembre 2021

Danielle Maheu  
Greffière